

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA MOSELLE

association
1, rue de la passotte 57070 METZ
inscrite au registre des associations du Tribunal Judiciaire de Metz
sous les références volume 6 folio n°35

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 30 juin 2024

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

**EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES**

François PETITJEAN
Christophe PETITJEAN
Cyrille KAH
Marie-Josèphe BOUCQ
Cyril MICHEL
Audrey SALAUN

EXPERTS COMPTABLES

Elodie PROVENZI

SIÈGE SOCIAL

55000 BAR LE DUC
29 bis, bld de la Rochelle

Tél. : 03 29 79 04 42
Fax : 03 29 76 37 17

AGENCES

57070 METZ
Bât. CESCOM
4, rue Marconi

Tél. 03 87 20 41 72

54320 MAXEVILLE
19 bis, rue de la Meuse

Tél. : 03 83 97 83 10

52100 SAINT-DIZIER
13, rue du Dr Després

Tél. : 03 25 56 33 19

55200 COMMERCY
1 bis, rue de Lisle

Tél. 03 29 91 04 50
Fax : 03 29 91 32 79

**FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS
DE LA MOSELLE**

Association

1, rue de la passotte 57070 METZ
inscrite au registre des associations du Tribunal Judiciaire de Metz
sous les références volume 6 folio n°35

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2024

A l'assemblée générale de l'Association FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA MOSELLE,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA MOSELLE, relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

SAS au capital de 900 477 € - RCS BAR LE DUC B 330 252 693 - N° SIRET 330 252 693 00032 - APE 6920 Z

E-mail : fidurex@fidurex.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de la Région Grand Est
Commissaire aux comptes membre de la Compagnie Régionale de l'Est



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction et à la gouvernance d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction et à la gouvernance d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.



VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Bar-Le-Duc, le 31 mars 2025

Pour la S.A.S. FIDUREX
Le Président



François PETITJEAN
Commissaire aux comptes

**FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS
DE LA MOSELLE**
Association
1, rue de la passotte
57070 METZ

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bar-Le-Duc, le 31 mars 2025

Pour la S.A.S. FIDUREX

Le Président



François PETITJEAN
Commissaire aux comptes

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	60 910	55 083	5 826	0	5 826
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains	1 030 859	315 410	715 450	738 376	- 22 926
Constructions	2 252 455	1 401 336	851 119	867 010	- 15 891
Installations techniques, matériel et outillage industriels	145 788	116 348	29 440	41 109	- 11 669
Autres immobilisations corporelles	293 202	236 287	56 915	84 625	- 27 710
Immobilisations en cours	7 200		7 200		7 200
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations				-20 000	20 000
Créances rattachées à des participations	183 771		183 771	208 607	- 24 836
Autres titres immobilisés	59 081	20 000	39 081	59 081	- 20 000
Prêts					
Autres immobilisations financières	200		200	200	
TOTAL (I)	4 033 466	2 144 465	1 889 002	1 979 009	- 90 007
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	26 493		26 493	13 828	12 665
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	1 123		1 123		1 123
. Personnel	1 000		1 000		1 000
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	77		77		77
. Autres	186 668		186 668	198 886	- 12 218
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	1 039 505		1 039 505	480 702	558 803
Disponibilités	653 033		653 033	959 923	- 306 890
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	66 580		66 580	58 768	7 812
TOTAL (II)	1 974 479		1 974 479	1 712 106	262 373
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	6 007 945	2 144 465	3 863 480	3 691 114	172 366



Voir l'Attestation de l'expert comptable

TC EXPERTISE

Page 2

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)			
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2 859 649	2 644 257	215 392
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réerves statutaires ou contractuelles			
Réerves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	228 242	215 392	12 850
Subventions d'investissement	10 804	13 325	- 2 521
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	3 098 695	2 872 974	225 721
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	169 255	156 130	13 125
TOTAL (III)	169 255	156 130	13 125
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	202 277	221 491	- 19 214
. Découverts, concours bancaires	13 423	13 437	- 14
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 142	99 066	- 22 924
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	33 557	30 710	2 847
. Organismes sociaux	51 195	57 915	- 6 720
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	9 409	14 099	- 4 690
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	34 353	29 113	5 240
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	175 175	196 180	- 21 005
TOTAL (IV)	595 530	662 010	- 66 480
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	3 863 480	3 691 114	172 366



Commissaire aux Comptes

Voir l'Attestation de l'expert comptable

TC EXPERTISE

Page 3

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)			Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	49 556		49 556	23 262	26 294	113,03
Production vendue biens						
Production vendue services	439 521		439 521	374 703	64 818	17,30
Chiffres d'affaires Nets	489 078		489 078	397 965	91 113	22,89
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			255 412	468 665	- 213 253	-45,50
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			5 428	4 748	680	14,32
Autres produits			822 448	800 835	21 613	2,70
Total des produits d'exploitation (I)	1 572 365		1 672 212	- 99 847	-5,97	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			88 635	223 052	- 134 417	-60,26
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			545 906	557 682	- 11 776	-2,11
Impôts, taxes et versements assimilés			23 633	30 949	- 7 316	-23,64
Salaires et traitements			345 423	315 414	30 009	9,51
Charges sociales			153 084	143 399	9 685	6,75
Dotations aux amortissements sur immobilisations			139 140	139 165	- 25	-0,02
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges			13 125	13 003	122	0,94
Autres charges			53 968	34 185	19 783	57,87
Total des charges d'exploitation (II)	1 362 914		1 456 849	- 93 935	-6,45	
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)	209 451		215 363	- 5 912	-2,75	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			2 715		2 715	N/S
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			13 549	12 412	1 137	9,16
Reprises sur provisions et transferts de charges			8 340		8 340	N/S
Défauts positifs de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)	24 603		12 412	12 191	98,22	
Dotations financières aux amortissements et provisions				20 000	- 20 000	-100
Intérêts et charges assimilées			2 972	3 208	- 236	-7,36
Défauts négatifs de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)	2 972		23 208	- 20 236	-87,19	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	21 632		-10 796	32 428	300,37	
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I-II+III-IV+V-VI)	231 083		204 567	26 516	12,96	



Voir l'Attestation de l'expert comptable

TC EXPERTISE

Page 4

Compte de résultat (suite)

				Présenté en Euros
	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	59	6 101	- 6 042	-99,03
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 521	7 021	- 4 500	-64,09
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	2 580	13 122	- 10 542	-80,34
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 420	2 297	3 123	135,96
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	5 420	2 297	3 123	135,96
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-2 841	10 825	- 13 666	-126,24
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 599 548	1 697 746	- 98 198	-5,78
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	1 371 306	1 482 355	- 111 049	-7,49
RESULTAT NET	228 242	215 392	12 850	5,97
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				



Voir l'Attestation de l'expert comptable

TC EXPERTISE

Page 5

Annexes Légales 2024

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2024 dont le total est de 3 863 480,40 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 228 242,45 €, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Objet social, activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre :

Gestion de la chasse sur le département de la moselle

Représentation de l'ensemble des chasseurs de moselle auprès des différentes autorités et intervenants dans le domaine cynégétique

Formation des chasseurs en vu de l'obtention du permis de chasser

Encaissement des différentes contributions et versement de la quote part auprès des organismes fédéraux et fiscaux

Elaboration du cadre de la chasse en collaboration avec l'ensemble des organismes associatifs et administratifs liés à la préservation de l'équilibre faune flore

Gestion de projet dans le cadre de l'éco-contribution



voilà l'Attestation de l'expert comptable

TC EXPERTISE

Page 6

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations



Voir l'Attestation de l'expert comptable

TC EXPERTISE

Page 7

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.



CREANCES ET DETTES

Commissaire
aux Comptes

voir l'Attestation de l'expert comptable

TC EXPERTISE

Page 8

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



voir l'Attestation de l'expert comptable

TC EXPERTISE

Page 9

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immob. au début de l'exercice	Augmentat°	Diminut°	Valeur brute des immob. à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immob. en fin d'exercice
Fonds commercial					
Autres	53 410	7 500		60 910	
Terrains	1 030 859			1 030 859	
Constructions	2 200 383	52 072		2 252 455	
Installations techniques, matériel et outillages industriels	145 788			145 788	
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles	286 005	14 397		300 402	
Immobilisations financières	267 888		24 836	243 052	
TOTAL	3 984 333	73 969	24 836	4 033 466	



Commissaire
aux Comptes

voir l'Attestation de l'expert comptable

TC EXPERTISE

Page 10

Etat des amortissements

	Montant des amort. au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. afférents aux éléments sortis et reprises	Montant des amort. à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	53 409	1 674	55 083	
Terrains	292 483	22 927	315 410	
Constructions	1 333 373	67 963	1 401 336	
Installations techniques, matériel et outillages industriels	104 678	11 670	116 348	
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	201 380	34 907	236 287	
TOTAL	1 985 323	139 141	2 124 464	

Commissaire
aux Comptes

Voir l'Attestation de l'expert comptable

TC EXPERTISE

Page 11

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	183 771		183 771
Prêts	200		200
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	26 493	26 493	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	77	77	
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	187 791	187 791	
Charges constatées d'avance	66 580	66 580	
TOTAL GENERAL	465 912	281 941	183 971
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	13 423	13 423		
- plus d'un an	202 277	200		202 077
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	76 142	76 142		
Personnel et comptes rattachés	33 557	33 557		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 195	51 195		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	9 409	9 409		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	34 353	34 353		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	175 175	175 175		
TOTAL GENERAL	595 531	393 454		202 077
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	19 214			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				



voir l'Attestation de l'expert comptable

TC EXPERTISE

Page 12



Voir l'Attestation de l'expert comptable

TC EXPERTISE

Page 13

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	5 100
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	181 752
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	1 950
TOTAL	188 802

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	196
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 748
Dettes fiscales et sociales	59 051
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	32 520
TOTAL	127 515

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	66 580	175 175
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	66 580	175 175

Commentaires :



voir l'Attestation de l'expert comptable

TC EXPERTISE

Page 14

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés :	
nantissement du compte titres financiers	300 000
TOTAL	300 000
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Honoraires des Commissaires aux Comptes

voir l'Attestation de l'expert comptable

TC EXPERTISE

Page 15

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	5 640
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	5 640
TOTAL	5 640

Commentaires :

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	9	
Ouvriers		
TOTAL	9	

Commentaires :

Le montant total des rémunérations brutes pour l'exercice clos au 30 juin 2024 versées au trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles salariés de la Federation chasseurs de moselle s'élève à 123 323 euros

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			169 255
TOTAL			169 255

Commentaires :



Voir l'Attestation de l'expert comptable

TC EXPERTISE

Page 16

Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	30/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021	30/06/2020
Durée de l'exercice	12 mois				
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social					
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	489 078	397 965	453 501	440 365	1 173 795
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	372 167	387 560	263 130	200 274	247 712
c) Impôt sur les bénéfices			661	738	1 082
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	372 167	387 560	262 469	199 536	246 630
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	228 242	215 392	117 258	104 765	127 046
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements					
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	345 423	315 414	287 368	304 804	305 335
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	153 084	143 399	134 803	135 724	148 985

Observations complémentaires



voir l'Attestation de l'expert comptable

TC EXPERTISE

Page 17

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avais donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
----------------------------	----------------	------------------------------	-----------------------------------	---------------------------------	---------------------------------	----------------------------------------	-------------------------------------	------------------------------------	-----------------------------------	-------------------------------------------

A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations

- Filiales (plus de 50% du capital détenu)

EURL CHASSE ET TERRI	20 000		100,00			183 771		141 476	8 811	

Participations (10 à 50 % du capital détenu)

sarl chasseurs de l'est	12 000		26,66					163 980	-10 275	

B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations

- Filiales non reprises en A:

a) Françaises										
b) Etrangères										

- Participations non reprises en A:

a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires



Voir l'Attestation de l'expert comptable

TC EXPERTISE

Page 18